



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Juillet 2015 : le taux de chômage baisse à 4.7%

**Alors que le taux de chômage est resté stable au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.1 point pour se fixer à 4.7% à la fin du mois de juillet 2015. Durant les six derniers mois, les chômeurs enregistrés sur Vaud ont diminué de 1'933 personnes (-9.9%), mais ont progressé de 471 personnes par rapport à juillet 2014.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud affiche une légère baisse en juillet 2015 pour s'établir à 17'667, soit 99 personnes de moins qu'à fin juin 2015 (-0.6%). En recul de 216 personnes, l'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> suit la même tendance et s'élève à 24'024 (-0.9%).

Au cours du mois de juillet 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3'000 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'211 dossiers.

Par rapport au mois dernier, toutes les catégories d'âge connaissent une baisse de leurs effectifs, à l'exception des moins de 20 ans arrivant sur le marché de l'emploi (+63 chômeurs) et des 20 à 29 ans (+20). Relevons que la situation des jeunes chômeurs de moins de 20 ans reste toutefois sensiblement meilleure qu'en juillet 2014 (-16.1%).

Sur le plan régional, les taux de chômage varient ce mois de manière contrastée : cinq districts voient leur taux augmenter légèrement et quatre reculer. Avec 0.2 point de moins, les districts de Morges (3.9%) et de l'Ouest lausannois (5.4%) comptabilisent les plus nettes diminutions. Le district de la Riviera-Pays-d'Enhaut (4.9%) conserve un taux identique à celui du mois précédent.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'421, en baisse de 86 personnes sur un mois (-3.4%) et de 57 sur un an (-2.3%).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.1%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 août 2015

Renseignements : DECS, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - [francois.vodoz@vd.ch](mailto:francois.vodoz@vd.ch)

**NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)**

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).